

« Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »

INITIATIVE SOUMISE AU VOTE LE 13 JUIN 2021

Les pesticides et l'environnement

- *Pollution des eaux de surfaces et des eaux souterraines*

En avril 2019, les conclusions de deux études de l'Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau (Eawag) et du Centre Ecotox réalisées sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ont été publiées¹. De mars à octobre 2017, les concentrations en produits phytosanitaires de cinq petits cours d'eau – qui présentaient la particularité de ne recevoir quasiment pas d'eaux usées urbaines – ont été mesurées. Au total, ce ne sont pas moins de 145 substances actives qui ont été relevées, soit entre 71 et 89 selon le site, entraînant des risques d'effets chroniques et aigus sur la vie de ces ruisseaux. Certains polluants détectés sont particulièrement problématiques, mais c'est le cocktail d'herbicides, de fongicides, d'insecticides et d'autres produits qui représente un réel problème. Dans l'un des sites, à Bâle-Campagne, le risque calculé pour un tel mélange était 50 fois supérieur « au seuil à partir duquel des effets sur la reproduction, le développement et la santé des végétaux, des animaux et des micro-organismes sont susceptibles de se produire. » Christian Stamm de l'Eawag conclut que « dans quatre des cinq ruisseaux, même une agriculture dix fois plus extensive induirait encore des dépassements des critères de qualité environnementale. Et 13'000 km de ruisseaux suisses seraient concernés. »

En août 2019, le rapport de l'Observation nationale des eaux souterraines NAQUA publié par l'OFEV à propos des mesures réalisées dans quelque 600 stations entre 2007 et 2016 démontrait que des pollutions étaient de plus en plus détectées dans les eaux souterraines alors que celles-ci assurent près de 80% de l'approvisionnement en eau potable en Suisse². Nitrates et résidus de produits phytosanitaires sont les principales sources de ces pollutions. Près de 20% des stations ont présenté des concentrations supérieures à la valeur limite fixée pour les métabolites des produits phytosanitaires. Or, le renouvellement des eaux souterraines est très lent. Pour exemple, alors que cet herbicide est interdit en Suisse depuis plus de dix ans, des résidus d'atrazine ont été retrouvés dans les eaux souterraines.

¹ [Détail - Eawag](#)

² [Les eaux souterraines sont sous pression en Suisse \(admin.ch\)](#)

Aujourd'hui, les différents rapports sur la pollution des eaux de surface et des eaux souterraines sont à considérer à la lumière des analyses réalisées avec un nouveau prototype³. Cet appareil qui effectue automatiquement des mesures toutes les 20 minutes donne un bon aperçu des fluctuations des concentrations au fil des heures. Il a mis en évidence le fait que les pics de concentration étaient largement sous-estimés avec les méthodes traditionnelles. Les pollutions relevées jusqu'ici dans les eaux (et présentées dans les deux paragraphes précédents) seraient donc bien plus importantes.

- *Pollution des sols agricoles*

Début 2021, le centre de compétence de la Confédération pour la recherche agronomique Agroscope a fait part des résultats de son étude approfondie sur les sols⁴. Quarante-six produits phytosanitaires ont été recherchés dans 100 parcelles agricoles de grandes cultures et cultures maraîchères, dont 40 en exploitation biologique. Des résidus de pesticides ont été retrouvés sur tous les sites, les parcelles bio présentant toutefois des concentrations plus faibles. Comme pour les eaux, des résidus de produits qui ne sont aujourd'hui plus autorisés en Suisse ont été également retrouvés. Dans des parcelles exploitées selon les normes biologiques depuis plus de 20 ans, les résidus de seize substances actives ont été relevés. Cela suppose que ces substances ne se sont pas encore dégradées depuis la reconversion au bio il y a 20 ans ou que les pesticides ont été apportés depuis une parcelle voisine par le vent ou les eaux. Enfin, les résultats de cette recherche ont montré une corrélation négative entre le nombre de résidus dans le sol et la qualité de la vie microbienne du sol (qui revêt une importance fondamentale dans la fonction écosystémique du sol). Il a également été démontré que l'abondance des champignons mycorhiziens est inversement proportionnelle à la quantité de résidus de pesticides dans le sol. Pourtant, ces champignons qui vivent en symbiose avec la plupart des plantes cultivées et non cultivées, stimulent leur croissance et participent à la structure du sol. L'agriculture a un intérêt à les préserver.

L'initiative en bref

Lancée par un groupe de citoyennes et citoyens (viticulteurs, médecins et scientifiques), l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » a récolté plus de 120'000 signatures⁵ pour son dépôt en 2018. Bientôt soumise au peuple (juin 2021), elle propose d'interdire les pesticides de synthèse, que ce soit dans l'agriculture, mais également auprès des entreprises, des pouvoirs publics et bien entendu des particuliers qui ont aussi parfois plus la main lourde que verte. Afin de soutenir les agriculteurs suisses vis-à-vis de la concurrence étrangère, les produits importés devraient répondre aux mêmes critères. Le texte prévoit un délai de 10 ans afin que les pesticides de synthèse puissent être progressivement remplacés par d'autres substances naturelles et que d'autres méthodes culturales innovantes puissent être développées.

³ [Détail - Eawag](#)

⁴ [Sur les traces des pesticides dans les sols agricoles suisses \(admin.ch\)](#)

⁵ [LebenStattGift – Un site utilisant WordPress](#)

La position du comité d'ECOFORUM

Cette initiative s'inscrit dans une vision globale à moyen et long terme. A l'heure actuelle, la production biologique se passe déjà de pesticides de synthèse. Pour cela, elle a recours à des méthodes culturales différentes et à des produits de substitution naturels. Si la production biologique présente aujourd'hui un rendement inférieur de 20% par rapport à la production conventionnelle⁶, elle préserve la biodiversité (notamment les insectes auxiliaires qui luttent contre les ravageurs), les sols (effet positif sur les lombrics et sur les communautés symbiotiques utiles à la croissance des plantes et à la stabilité du sol), les eaux et le climat (séquestration du CO₂ dans le sol grâce à l'humus). Elle préserve ainsi les fonctions écosystémiques des milieux naturels, fonctions indispensables pour notre production de denrées alimentaires et notre approvisionnement en eau potable. Elle assure donc notre consommation sur le long terme. Si nous devons comparer les rendements des deux types d'exploitation dans 10, 20 ou 30 ans, l'écart serait-il toujours de 20% ?

Les denrées alimentaires issues de la production biologique sont globalement plus chères que celles issues de l'agriculture conventionnelle. Cela s'explique par un rendement inférieur et le besoin d'une main-d'œuvre supplémentaire. Néanmoins, le prix d'achat des denrées alimentaires produites selon les normes conventionnelles ne tient pas compte de l'effet à long terme sur notre approvisionnement en eau potable, sur l'érosion et le rendement des sols, sur la qualité de l'air et tout simplement, sur notre santé. Si nous calculions son coût réel, la production biologique serait-elle vraiment plus onéreuse ?

Bien que les prix à l'achat soient plus élevés, la part du bio sur le marché suisse ne cesse d'augmenter ; elle représentait 10,3 %⁷ en 2019. D'ailleurs, la part des personnes qui n'achètent que rarement ou jamais des produits bio est passée de 26% en 2015 à 19% en 2019⁸. L'intérêt pour les produits respectueux de l'environnement (et de la santé !) n'est plus à prouver. Les consommateurs sont-ils vraiment si frileux à l'idée de manger des produits un peu plus chers qui ne correspondent pas forcément aux critères de perfection appliqués jusqu'ici ?

Les habitudes alimentaires sont en train de changer. Si certaines personnes passent au bio, d'autres diminuent leur consommation de produits carnés pour des raisons éthiques, environnementales ou diététiques. Or, en termes de rendement, la production de viande n'est pas efficace. En effet, l'animal utilise une partie des calories qu'on lui donne pour son propre métabolisme (plutôt que pour sa production de biomasse). En dehors des régions de montagnes où le climat et la pente sont des facteurs limitants, il ne fait plus sens de consacrer autant de surface agricole pour une production si gourmande. Redistribuer les cartes entre la production de denrées animales et de denrées végétales permettrait de compenser les plus faibles rendements suite à l'abandon des pesticides et d'assurer au mieux un approvisionnement local. Et si nous remplaçons notre traditionnel jambon-rösti par un plat moins énergivore ?

Les forestiers d'aujourd'hui préparent déjà la forêt de demain. Ils veillent à promouvoir un peuplement plus résilient face aux changements climatiques et aux ravageurs. Le comité d'ECOFORUM pense qu'il devrait en être autant dans l'agriculture ; celle-ci devrait veiller à préserver les ressources naturelles qui lui permettent et lui permettront plus tard de nourrir la population. C'est aujourd'hui qu'il faut changer de cap.

⁶ [Connaissances Bio \(bio-suisse.ch\)](https://www.bio-suisse.ch/connaissances-bio)

⁷ [Bio in Zahlen \(bio-suisse.ch\)](https://www.bio-suisse.ch/bio-in-zahlen)

⁸ [Indicateur d'environnement – Comportements environnementaux | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/gov/fr/indicateur-environnement-comportements-environnementaux)